

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X		16X		20X		24X		28X		32X	

L'Abeille.

VOL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 3 MAI, 1849.

No. 32.

Prise des forts de Choueguen, ou Onwégo en 1756.

(suite et fin.)

Le même jour (8 Août), le Marquis de Montcalm fit partir l'avant-garde commandée par le Sieur de Rigaud, pour s'avancer à trois lieues de Choueguen dans une anse nommée l'Anse aux Cabanes. La première division y étant arrivée le 10 à deux heures du matin, l'avant-garde se porta quatre heures après, par terre et au travers des bois, à une autre anse située à une demi-lieue de Choueguen, pour y favoriser le débarquement de l'artillerie et des troupes. La première division se rendit à minuit dans cette même anse. Le marquis de Montcalm parvint à faire établir aussitôt une batterie sur le lac Ontario et les troupes passèrent la nuit au bivouac à la tête des bateaux.

Le 11, à la pointe du jour, les Canadiens et les Sauvages s'avancèrent à un quart-de-lieue du fort Ontario, situé comme on l'a dit, sur la rive droite de la rivière de Choueguen et en firent l'investissement. Le Sieur de Combles, ingénieur, qui avait été envoyé à trois heures du matin pour déterminer cet investissement et le front d'attaque, fut tué en revenant de sa découverte par un de nos sauvages qui l'avait escorté et qui dans l'obscurité le prit malheureusement pour un anglais. Le Sieur Desandrouins, autre ingénieur, traça à travers des bois en partie marécageux, un chemin reconnu la veille, pour y conduire de l'artillerie; et ce chemin, commencé le 11 au matin, fut poussé avec tant de vivacité qu'il se trouva perfectionné le lendemain. On avait en même temps établi le camp, la droite appuyée au lac Ontario, couverte par la batterie établie la veille, et qui mettait les bateaux hors d'insulte; et la gauche à un marais impraticable.

La marche des Français, que la précaution de n'aller que de nuit et d'entrer pour faire halte dans les rivières qui les couvraient, avait jusqu'alors débordée aux ennemis, leur fut annoncée le même jour par les sauvages, qui allèrent fusiller presque au pied du fort. Trois barques armées sortirent à midi de la rivière Choueguen, vinrent croiser devant le camp, firent quelques décharges de leur artillerie; mais le feu de notre batterie les força de s'éloigner.

Le 12, à la pointe du jour, le bataillon de Béarn arriva avec les bateaux de l'artillerie et des vivres. La décharge de ces bateaux fut faite sur le champ, en présence des barques anglaises qui croisaient devant le camp; la batterie de la grève fut augmentée; le parc de l'artillerie et le dépôt des vivres furent établis; et le Sieur Pouchot, capitaine au régiment de Béarn, reçut ordre de faire fonction d'ingénieur pendant le siège. La disposition fut faite pour l'ouverture de la tranchée le soir même: le Marquis de Montcalm en donna la direction au Sieur de Bourlamaque, colonel d'infanterie, et commanda six piquets de travailleurs de 50 hommes chacun, pour cette nuit, avec deux compagnies de grenadiers pour les soutenir.

Avec toute la diligence possible, on ne put commencer qu'à minuit le travail de cette tranchée, qui étoit parallèle à une parallèle d'environ 100 toises de front, ouverte à 90 toises du fossé du fort, dans un terrain embarrassé d'arbustes et de troncs d'arbres. Cette parallèle achevée à 5 heures du matin, fut perfectionnée par les travailleurs du jour qui y firent les chemins de communication et commencèrent l'établissement des batteries. Le feu des ennemis, qui depuis la pointe du jour avait été très vif, cessa vers les 6 h. du soir; et l'on s'aperçut que la garnison avait évacué le fort Ontario, et passé de l'autre côté de la rivière dans celui de Choueguen. Elle abandonna en se retirant 5 pièces de canon et 4 mortiers. Le fort ayant aussitôt été occupé par les grenadiers de tranchée, des travailleurs furent commandés pour continuer la communication de la parallèle au bord de la rivière, où, dès l'entrée de la nuit, on commença une grande batterie placée de façon à pouvoir non seulement battre le fort Choueguen et le chemin de ce fort au fort George, mais encore prendre à revers le retranchement qui entourait le premier de ces forts. Vingt pièces de canon furent charriées à bras d'hommes pendant la nuit; et ce travail employa toutes les troupes, à l'exception des piquets et gardes du camp.

Le 14, à la pointe du jour, le marquis de Montcalm ordonna au sieur de Rigaud de passer à gué de l'autre côté de la rivière avec les Canadiens et les Sauvages, de se porter dans les bois, et d'inquiéter la communication au fort George où les ennemis passaient faire de grandes dispositions. Le Sieur de Rigaud exécuta cet

ordre sur le champ. Quoiqu'il y ait beaucoup d'eau dans cette rivière et que le courant en soit très rapide, il s'y jeta, la traversa avec les Canadiens et les Sauvages les uns à la nage, d'autres dans l'eau jusqu'à la ceinture ou jusqu'au cou, et se rendit à sa destination, sans que le feu de l'ennemi fût capable d'arrêter un seul Canadien ni Sauvage.

A neuf heures, les assiégeants eurent neuf pièces de canon en état de tirer; et quoique jusqu'alors le feu des assiégés eût été supérieur, ils arborent à dix heures le drapeau blanc. Le Sieur de Rigaud envoya au Marquis de Montcalm deux officiers que le commandant du fort lui avait adressés pour demander à capituler. La capitulation fut sur le champ arrêtée; et les conditions furent que la garnison serait prisonnière de guerre et que les troupes françaises prendraient dans le moment possession des forts. On a déjà dit qu'elles avaient occupé la veille celui d'Ontario. Le Sieur de Bourlamaque, nommé commandant des forts George et Choueguen, en prit possession avec deux compagnies de grenadiers et les piquets de la tranchée; et il fut chargé de la démolition de tous les forts et du déblaiement de l'artillerie et des munitions de guerre et de bouche qui s'y trouvaient.

La célérité de nos ouvrages dans un terrain que les ennemis avaient jugé impraticable, l'établissement de nos batteries fut si rapidement, l'idée que ces travaux ont donnée du nombre des troupes françaises, la mort du Colonel Mercer, commandant de Choueguen, tué à 8 h. du matin, et plus que tout encore, la manœuvre hardie du Sieur de Rigaud, et la crainte des Canadiens et des Sauvages qui faisaient déjà feu sur le fort, ont sans doute déterminé les assiégés à ne pas faire une plus longue défense.

Ils ont perdu 152 hommes, y compris quelques soldats tués par les Sauvages en voulant se sauver dans les bois. Le nombre des prisonniers a été de plus de 1600, dont 80 officiers. On a pris aussi 7 bâtiments de guerre, dont un de 18 canons; un de 14, un de 10, un de 8, et les trois autres armés de pierriers, outre 200 bâtiment de transport; et les officiers et équipages de ces bâtiments ont été compris dans la capitulation de la garnison qui étoit composée des deux régiments de troupes réglées de Shirley et

de Pepperel et du régiment de milices de Shuyler. L'artillerie qu'on a prise consiste en 55 pièces de canon, 14 mortiers, 5 obusiers et 47 pierriers qu'on a enlevés avec une grande quantité de boulets, bombes, balles et poudre et un amas considérable de vivres.

Le Marquis de Montcalm n'a perdu que trois hommes, savoir un Canadien, un soldat et un émonier outre la perte du Sieur de Combles; et il n'y a eu dans les différents corps de troupes qui étaient sous ses ordres, qu'environ 20 blessés, qui tous le sont fort légèrement: le Sieur de Barhamque et les Sieurs de Palmarol, capitaine de grenadiers, et Duparquet, capitaine au régiment de la Sarre, sont de ce nombre.

Le 21 du même mois d'août, toutes les démolitions étant achevées, le transport des prisonniers, de l'artillerie et des vivres fait, le Marquis de Montcalm se rembarqua avec ses troupes et se rendit sur trois divisions, à la baie de Nouré d'où les différents corps se sont portés aux destinations respectives que leur avait indiquées le Marquis de Vaudreuil, qui a fait déposer dans les églises de Québec et des Trois-Rivières, avec les cérémonies ordinaires, les quatre drapeaux des régimens de troupes réglées de Shirley et Pepperel et celui des régimens de milices de Shuyler.

Le succès de cette expédition a répandu une joie générale dans la colonie, où l'on en connaît plus qu'ailleurs tous les avantages. Elle se trouve par là délivrée des justes inquiétudes que lui donnait l'établissement de Choueguen. Elle voit la communication avec les pays d'en haut et avec toutes les nations sauvages ses alliées à l'abri des troubles auxquels elle était exposée. Elle ne craint plus d'être attaquée de ce côté là, du moins avec la supériorité que donnait aux Anglais l'établissement qu'on vient de leur enlever et qui les mettait en état de dominer sur les lacs, où ils avaient déjà formé une marine. Elle est en état de surmonter de réunir ses forces, pour la défense de ses frontières et elle a la satisfaction de devoir cet heureux changement dans sa situation, aux secours puissants que le Roi a eu la bonté de lui envoyer.

Elle a fait éclater les sentiments les plus touchants de respect et de reconnaissance pour ces nouvelles marques de la protection de sa majesté; et elle seconde, avec tout le zèle qu'on peut attendre du peuple le plus fidèle et le plus attaché à son Prince, les soins infatigables que se donnent, pour sa défense, le Marquis de Vaudreuil, ainsi que le Marquis de Mont-

calm, et les autres officiers qui en sont chargés sous les ordres de ce Gouverneur. Avec permission. 1756.

LE ABBIÉ.

QUÉBEC, 3 MAI, 1849.

Mardi dernier, nous avons commencé le mois de Marie dans notre Chapelle; Mgr. Turgeon y a dit la messe, à la suite de laquelle il nous a fait une belle et touchante allocution qu'il a terminée en nous pressant d'employer saintement ces beaux jours.

La piété des fidèles, non contente d'avoir consacré à Marie trois parties dans le jour, le matin, le midi, le soir, le samedi de chaque semaine, et une fête au moins dans chaque mois, a voulu aussi lui dédier un mois entier dans l'année pour l'honorer d'une manière plus digne d'elle. Cette religieuse coutume s'établit d'abord en Italie; mais jugeant qu'elle était agréable à la mère de Dieu, par les miracles et les conversions qui s'opéraient dans ce temps par son intercession, tous les fidèles du monde chrétien s'empressèrent bientôt d'adopter une si sainte pratique, et de payer ainsi leur tribut d'hommages à celle que l'on nomme, à si juste titre, la *Reine du ciel*.

Si ce mois est si cher à Marie, avec quelle joie ne devons-nous pas voir son retour! avec quels transports ne devons-nous pas dire,

Salut ô beau mois de Marie!
O mois que j'ai tant désiré,
Mois que toute l'année envie,
Augure de félicité!
Son doux soleil commence à luire,
Il est l'espoir des malheureux;
En toi je crois voir le sourire
De l'aimable Reine des cieux.

Lundi dernier dans notre salle de récréation, nous avons célébré, avec un plaisir bien marqué et bien sensible, l'anniversaire de la naissance de Mgr. de Laval.

Outre Mgr. Turgeon et Mgr. Demers, qui nous honoraient de leur présence, il y avait encore plusieurs prêtres. Après quelques airs canadiens, joués à la satisfaction de l'assemblée, nous avons entendu l'éloge du fondateur du Séminaire, composé et prononcé par un de nos confrères; la reconnaissance qui le rendait éloquent, nous rendait attentifs. Espérons, que chaque année, à pareil jour, cette fête se renouvellera pour nous et que nous pourrions nous unir pour payer un tribut d'hommages à notre immortel bienfaiteur.

À la suite de cet éloge, on joua *À la Claire Fontaine* et *God save the Queen*, puis l'assemblée se sépara.

Premiers. RHÉTORIQUE.

J. Delisle, en version grecque.

SECONDE.

J. Nesbitt, en version grecque.

TROISIÈME.

J. Rioux, en version grecque.

B. Guilmet, en leçon.

QUATRIÈME.

A. Thibault, en vers.

D. Gonthier, }
A. Thibault, } en thème.

CINQUIÈME.

Elz. Tuschereau, en version anglaise.

SIXIÈME.

Z. Tessier, }
J. Guriépy, } en thème

J. Delage, }
J. Frenette, } en version.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Premier ordre.

N. Maingui, en version.

Second ordre.

J. Maheux, en français.



Parlement Provincial.

Mr. le Rédacteur,

Une triste importance vient de s'attacher aux nouvelles de Montréal. Mercredi de la semaine passée, vers 5 heures, le Gouverneur se rendit au conseil législatif pour sanctionner un certain nombre de bills parmi lesquels se trouvait le fameux bill d'indemnité des pertes causées par l'insurrection de 37-38. Aussitôt la sanction royale donnée, quelques cris de désapprobation se firent entendre, mais furent convertis par les applaudissemens du plus grand nombre. Plusieurs personnes sortirent pour annoncer cette nouvelle à leurs amis, en haranguant la populace aux coins des rues. La canaille se rassembla et le Gouverneur, en se rendant à son carrosse après avoir sanctionné les bills, fut accueilli par une grêle d'œufs pourris à laquelle il répondit par des sourires de pitié. Vers 7 heures, la Gazette de Montréal fit sortir un extraordinaire convoquant une assemblée pour 8 heures au Champ de Mars. Une foule considérable s'y trouva et après plusieurs discours plus ou moins furibonds, prononcés dans l'obscurité, elle se dirigea vers le Parlement qu'elle assaillit à coups de pierres.

L'on discutait en ce moment à l'assemblée législative quelques clauses du bill de judicature. Les premières pierres qui arrivèrent dans l'appartement ne firent sortir que quelques personnes; mais une seconde volée, plus énergique, décida tout le reste de l'assemblée, qui se retira dans une antichambre où l'on pouvoit se croire à l'abri, mais où l'on ne savoit trop que faire. Bientôt des cris "les voici!" se firent entendre et l'on vit en effet

(suite.)

Ceux qui n'aiment pas les Mathématiques se prévalent souvent de l'opinion de ce grand homme sur cette science pour ne pas l'étudier. Il est vrai que Bossuet, dont la passion dominante, pour ainsi dire, était l'étude de la religion, regardait cette science comme vaine et inutile pour des Ecclésiastiques qui devaient s'attacher de préférence à acquérir des connaissances plus conformes aux obligations de leur ministère; mais il n'en estimait pas moins tous ceux qui cultivent les Mathématiques lorsque leur goût naturel les y portait, que leur profession leur prescrivait de les étudier et qu'elles pouvaient avoir des résultats utiles pour la société en général. Il se plaisait même à entendre les mathématiciens les plus célèbres de son temps développer les savantes théories qui conduisaient à la solution des problèmes les plus difficiles.

« Je ne puis contempler, disait-il, sans admiration ces merveilleuses découvertes qu'a faites la science pour pénétrer la nature, ni tant de belles inventions que l'art a trouvées pour l'accorder à notre usage. L'homme a presque changé la face du monde. . . . Il est monté jusqu'aux cieux pour marcher plus sûrement, il a appris aux astres à le guider dans ses voyages; pour mesurer plus exactement sa vie, il a obligé le soleil à rendre compte, pour ainsi dire, de tous ses pas... »

En 1643, à la fin de sa première année de philosophie, Bossuet fut chargé, au nom de la maison de Navarre, de soutenir une thèse dédiée à Mr. de Cospeau, évêque de Lisieux. Le jeune élève quoiqu'il n'eût encore que 16 ans, justifia le choix de l'université et montra des talents et des dispositions qui frappèrent tous les assistants. La circonstance et la solennité de cet acte public, et le concours des prélats qui y avaient assisté, portèrent le nom de Bossuet à la cour. Il y fut accueilli avec admiration aussi que chez plusieurs personnes distinguées par leur rang ou leur mérite.

Ce fut même dans une réunion d'hommes de lettres, chez Mde. de Rambouillet que le jeune Bossuet fit entendre pour la première fois sa voix éloquente. Le marquis de Feuquières qui parlait souvent de la facilité prodigieuse de ce jeune ecclésiastique, ne craignit pas d'avancer un jour que si on voulait l'enfermer seul et sans livre dans une chambre, en lui laissant seulement quelques moments pour se recueillir, il se trouverait prêt à prononcer un Sermon sur tel sujet qu'on ju-

nanimité. Mr. Wilson en proposa un autre où, sans désapprouver la conduite du Gouverneur, on ne lui donnait aucune marque d'approbation; mais cet amendement fut perdu par 42 contre 17. Mr. Galt présenta alors un second amendement où, sans blâmer le Gouverneur, l'on blâmait ses conseillers de lui avoir fait sanctionner le bill d'indemnité; ce 2nd. amendement fut aussi rejeté par 37 contre 14. Le projet d'adresse de Mr. Boulton, ayant été mis aux voix, passa par 36 contre 16.

Le dimanche fut assez tranquille: Sir B. d'Urban ayant dit qu'il se chargerait du maintien de la paix publique avec les troupes, si l'on voulait desamer les constables spéciaux. On accéda à sa demande, et ceux-ci furent remerciés dimanche soir. Lundi la chambre se rendit, entre deux haies de soldats, avec son adresse chez le Gouverneur. La canaille néanmoins jetait des pierres par dessus la tête des troupes, mais ayant été chargée par celles-ci, elle se dispersa. Le Gouverneur répondit à l'adresse en remerciant la Chambre de son approbation de sa conduite, et dit qu'il reposait pleine confiance dans les autorités exécutives et dans les amis de l'ordre, espérant que la grande masse du peuple n'était pas ébranlée par les derniers événements.

En se rendant au conseil, le Gouverneur, au milieu d'une grêle de pierres, en reçut une sur la poitrine qui pesait plusieurs livres. Voulant en partant éviter la populace, il sortit par une autre porte. Mais son caosse fut bientôt atteint et défoncé à coups de pierres. Un éclat le blessa lui-même assez grièvement au visage. H. E. T.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le Cambria est arrivé à Halifax le 25 avril.

ANGLETERRE. La reprise des hostilités entre le Holstein et le Danemark et le blocus de l'Elbe causent un malaise dans toutes les branches du commerce.

FRANCE. Tout est tranquille. On se prépare activement aux élections. Le choléra fait de grands ravages parmi les troupes en garnison à Paris. Deux éditeurs socialistes ont été condamnés l'un à 5 années de prison et à 6,000 francs d'amende, l'autre à 3 ans de prison et à 10,000 francs d'amende. Mr. Brisbane, socialiste américain, a reçu ordre de quitter la France sous 24 heures; il a répondu qu'il ne céderait qu'à la force. Mr. Guizot, ex-ministre de Louis Philippe, va se présenter comme candidat aux électeurs de Lisieux.

entrer une foule tumultueuse qui se mit à tout briser, après avoir emporté la masse qu'on essaya vainement à leur enlever. L'on entendit alors crier au feu: force fut donc de sortir aux personnes qui se trouvaient dans l'antichambre. Quelques heures après, tout l'édifice, ainsi que les archives de la Province, une petite galerie de peinture et 2 bibliothèques considérables, renfermant des livres qu'il est impossible de renouveler, n'étaient plus qu'un monceau de cendres. On dit que le feu avait été mis à trois places à la fois, et il parut que la canaille qui entourait le Parlement durant l'incendie, empêchait les secours d'arriver. Les troupes, qu'on avait envoyé quérir, n'arrivèrent qu'environ une heure après que le feu eût été mis.

Le Gouverneur se rendit aussitôt à sa résidence, où le Conseil Exécutif siégea toute la nuit. Le lendemain, à 10 heures du matin, la chambre s'assembla au marché Bonsecours, où elle avait été convoquée par l'Orateur: 66 membres étaient présents. Sur motion de Mr. Baldwin, on nomma un comité pour s'enquérir quels bills, pendants devant la chambre, ont été détruits par l'incendie, et ce qu'il faut faire par rapport à ces bills. Il s'en suivit une discussion longue et parfois orageuse. L'on accusa l'administration de s'être mal conduite dans les derniers événements, mais elle fut chaudement défendue par plusieurs orateurs. Quelqu'un ayant parlé, au milieu des débats, d'ajourner la législature, il lui fut répondu que, si les chambres ne siégeaient pas, il faudrait les convoquer dans de telles circonstances. Sir Allan McNab donna avis qu'il proposerait de payer les dommages de l'incendie à même les fonds votés pour l'indemnité des pertes de 37-38.

Le même jour, à deux heures de l'après-midi, il y eut une assemblée du parti tory au Champ de Mars: les résolutions qui ont été passées désapprouvent l'émeute, mais demandent le rappel de Lord Elgin, pour avoir sanctionné le bill d'indemnité. Dans la nuit, la populace brûla, on saccagea les maisons de MM. Holmes Hincks, La Fontaine, Wilson et Nelson. Il y eut beaucoup d'excitation le samedi; mais l'armement de près de 300 constables spéciaux ramena un peu la sécurité et la tranquillité.

Dans l'assemblée législative, Mr. Boulton de Norfolk proposa une adresse au Gouverneur, approuvant sa conduite, déplorant ce qui était arrivé et promettant de lui accorder ce qu'il jugerait nécessaire pour le maintien de la paix. Ce projet d'adresse ne devait pas avoir l'u-

gerait à propos de lui donner. Ce désir fut sur-le-champ proposé par M^{de}. et M^{lle}. Rambouillet et accepté par le Marquis qui envoya chercher Bossuet au collège de Navarre. Toutes les conditions furent remplies avec l'exactitude la plus minutieuse, et le jeune Orateur s'acquitta si bien de son devoir qu'il étonna la brillante assemblée et surpassa même l'attente du Marquis de Feuquières. Il était onze heures du soir lorsqu'il prêcha ce singulier Sermon; ce qui fit dire à Voiture: *Qu'il n'avait jamais osé prêcher ni si tôt ni si tard.*

Ce discours augmenta beaucoup la renommée de Bossuet et concourut à le faire admettre à la Société de Navarre avant même qu'il fût Bachelier. La manière dont il soutint sa thèse de bachelier le 25 Janvier 1613, et le succès éclatant qu'elle obtint, justifiaient la distinction qui lui avait été accordée. Elle était dédiée au grand Condé qui voulut y assister avec un nombreux cortège de courtisans et de militaires. Les succès de Bossuet avaient inspiré la plus vive émulation à tous ceux qui prétendaient lui disputer un jour le premier rang. Ce combat fut très-animé; il intéressa tellement le grand Condé qui était très-instruit dans les matières de religion, qu'il fut tenté, à ce qu'il "a dit lui-même plus d'une fois, d'attaquer un répondant si habile, et de lui disputer les lauriers même de la "Théologie."

(à continuer.)



Mr. le Rédacteur,

Il en est peut-être qui, se voyant à l'époque de l'anniversaire de la mort du grand Napoléon, désirent en connaître quelques détails. C'est pourquoi je tâcherai de les satisfaire en écrivant quelques mots sur le séjour de ce grand homme, à Ste. Hélène. Daignez les insérer dans vos colonnes, sans toutefois en considérer le style.

Napoléon qui ignorait ce que c'est que d'être vaincu, l'apprit enfin à la bataille à jamais célèbre de Waterloo. Napoléon se vit obligé de fuir devant le torrent d'ennemis dont la France fut inondée, et d'abandonner le champ de bataille. Revenu à Paris, il demanda des secours qui lui furent refusés. Il se rendit alors à bord du *Bellerophon*, commandé par le capitaine Maitland, où, nouveau Thémistocle, il demandait une place au foyer Britannique. Deux envoyés du Gouvernement signifièrent qu'il était prisonnier de guerre. On arma un vaisseau (le Northumberland) pour transporter l'illustre captif à Ste. Hélène, où un petit nombre de ses officiers et douze personnes de sa famille furent admis à

l'accompagner.

C'est sur un rocher, situé au milieu de l'Océan, à neuf cents lieues de la côte d'Afrique, que le plus grand homme qui ait peut-être jamais existé, fut relégué dans une maison de bois exposée pendant neuf mois aux pluies et aux orages et pendant ces trois autres mois à un soleil très-ardent. Jadis Longwood (c'était le nom de cette maison) avait servi de grange à la compagnie des Indes: elle était située dans la partie la plus malsaine de l'île. Là, Napoléon ne pouvant plus s'occuper du tumulte des armes, étudiait Polybe et se plaisait à réciter Corneille et Racine. Voilà où se trouvait réduit celui qui avait eût la double couronne de Charles quatorze: tel était l'état du vainqueur d'Iéna, de Marengo, d'Austerlitz. En 1819 et 1820, Napoléon eut de fréquentes alternatives de maladie et de rétablissement; mais en 1821, il commença à décliner. Un comète qui parut dans le ciel le fit songer à celle de Jules-César et lui présagea sa fin prochaine. Le 17 mars, des symptômes fort graves se manifestèrent: la maladie fit d'effrayables progrès et bientôt on perdit tout espoir. Il fit venir à son chevet l'abbé Vigani qui lui avait envoyé son oncle le Cardinal Fesch; il se confessa trois fois et reçut l'Extrême-Onction: des vomissements presque continuels empêchaient qu'on pût lui administrer l'Eucharistie.

Le 15 avril, il écrivit une partie de son testament qui commençait ainsi: "Je meurs dans la Religion Catholique Apostolique et Romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a près de 50 ans. Je désire que mes cendres reposent sur le bord de la Seine, au milieu de ce peuple Français que j'ai tant aimé."

Le 5 mai 1821, vers 5 heures du soir il rendit l'âme en répétant ces mots: "Mon fils... France... France... tête... tête..." Ses yeux furent déposés dans un lieu où il avait aimé à respirer la fraîcheur au pied des arbres. Elles furent rendues à la France au bout de 19 années, et déposées sous le dôme des Invalides, le 15 décembre mil-huit-cent-quarante.

UN TROISIÈME.



EXTRAIT DU Journal des Jésuites.

Mai, 1647 — Le 8 de may se fit la bénédiction de l'Église de Syllery.

Mai, 1648 — Le 9 je fus dire la messe basse à St. Michel de Syllery, et voilà tout ce qui y fut fait de solennité cette année. *Hic est nihil, nec expedit.*

Mai, 1651 — 3. Mr. d'Aillebout arrive en chaloupe de Montréal, d'où il étoit

parti le 1er. mai après souper avec les soldats.

Mai, 1667 — Le 4, Mr. de Tracy s'embarqua pour monter à Montréal.

Ephémérides.

4 Mai. — Le premier vapour traverse entre Québec et la Pointe-Lévi, 1810. Levée du siège de Québec, 1776.

Grand incendie au Saguenay, 1846.

5 — Le Gén. Proctor défait le gén. Harrison près de la rivière Miami, 1812. Mort de Napoléon, 1821. Incendie de Hambourg, 1842.

6. — Champlain pose la première pierre du château St. Louis, 1634. Bataille de Prague, 1757.

7. — Mort de M. le chevalier de Méry, gouverneur du Canada, 1663. Prise de la Jamaïque par les Anglais, 1664. Assemblée de Richelieu, 1837.

8. — Orléans délivré par Jeanne d'Arc.

9. — Départ de Colomb pour son 4e voyage de découverte, 1501. L'Act de Test aboli, 1823.

10. — Le chevalier de Lévi ouvre le siège de vant Québec, 1760. Le gouvernement pontifical rétabli à Rome, 1814. Mort de Bourdaloue, 1704.

Épigramme

C'est Charles le parocour,
Le quel, à son heure dernière,
S'écria: Que je suis heureux!
Je vais n'avoir plus rien à faire!

AVIS.

Les soussignés recevront, par les premiers arrivages, un assortiment complet d'Étoffes à soutanne, de Draps pour capots, de Casimires, de Patrons de veste, &c., &c.

Ils ont constamment en main des chapeaux de satin manufacturés tout exprès pour les messieurs du Clergé.

Messieurs les écoliers pourront se procurer à leur magasin des habits légers, bien convenables pour les vacances.

A. Hamel & Frères.
Basse-Ville, 18 avril 1849.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M. Adolphe Legaré.

Le rédacteur est Dominique Racine.